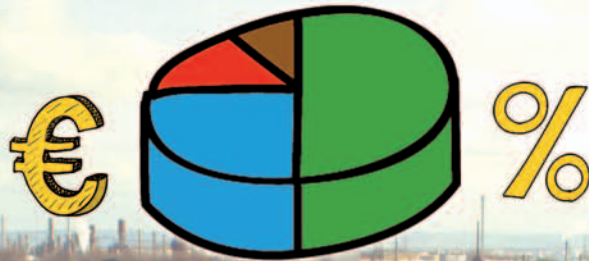


Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 55 - Mai 2017



BUDGET 2017



La rentrée scolaire 2017/2018 se prépare déjà !

Les inscriptions scolaires des familles se sont déroulées il y a quelques semaines. Au total, ce sont 937 élèves qui, à ce jour, sont inscrits dans les six groupes scolaires de la commune. (337 en maternelle et 600 en primaire). Globalement, par rapport à l'année scolaire 2016/2017, les effectifs sont en recul de 36 élèves (- 42 en maternelle et + 6 en primaire). Services municipaux et de l'éducation nationale commencent donc déjà à préparer la prochaine rentrée scolaire. Quels seront les effectifs par école, quel impact sur les locaux, sur la matériel scolaire, sur le personnel...?

La question des ouvertures ou fermetures de classe fait débat chaque année, parents et municipalité étant très vigilants pour que les élèves harfleuraux puissent étudier dans de bonnes conditions. Tous attendaient donc avec impatience les décisions des services de l'État à ce sujet.

1 ouverture et 1 fermeture de classe sur Harfleur

C'est ainsi, que le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, réuni début avril a entériné l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire des Caraques et la fermeture d'une classe à l'école maternelle Germaine Coty.

Pour les Caraques, l'Éducation nationale a acté la progression du nombre des élèves pour la rentrée prochaine. Cela résulte notamment des effets de la politique municipale du logement avec la création du nouveau quartier des Coteaux.

Pour cette école, les inscriptions scolaires pour l'année 2017-2018 montrent un total de 355 élèves répartis comme suit : 73 élèves en CP, 75 en CE1, 60 en CE2, 65 en CM1, 70 en CM2 et 12 en Ulis.

Favoriser l'accueil des 2 ans en maternelle

Les chiffres prévisionnels pour l'école maternelle Coty font apparaître après fermeture d'une classe, une moyenne de 23,5 élèves par classe répartis comme suit : 8 enfants en Toute Petite Section, 28 en Petite Section, 28 en Moyenne Section et 30 en Grande Section, soit une baisse de 20 enfants par rapport à cette année.

Yvette Roméro, adjointe aux affaires scolaires, souhaite souligner que « l'accueil des enfants de deux ans reste une priorité de la municipalité qui estime que cela favorise la socialisation, permet d'ancrer au plus tôt les fondamentaux pour un apprentissage de meilleure qualité. Cette année encore nous mettrons tous les moyens à disposition pour réussir la prochaine rentrée des classes. »

Cérémonie patriotique du 8 mai

72^{ème} Anniversaire de la victoire sur le nazisme

La population harfleuraise est invitée à participer et à se recueillir en hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale le lundi 8 mai

Rendez-vous :

10h45 stèle aux Martyrs de la Résistance et de la déportation - place d'Armes

11h monument aux morts - chaussée maréchal Joffre, allocution de Mme le Maire et dépôt de gerbes

Des élèves du collège Pablo Picasso ayant visité en Allemagne, plusieurs camps de concentration dans le cadre des «voyages mémoire» organisés chaque année par la Ville et l'association française Buchewald, Dora et Kommandos, participeront à cette cérémonie pour faire partager leurs témoignages.



Comme chaque année, le beau temps revient, et avec lui, le temps du budget. Cette année encore il a été très difficile de l'équilibrer.

Les dotations d'État créées pour permettre aux communes de gérer les transferts de charge décidés au niveau national ne répondent plus à l'objectif initial. Le gel des dotations l'État entre 2010 et 2013, puis leur baisse radicale entre 2014 et 2017 nous oblige à faire des choix drastiques (baisse des dépenses de fonctionnement, baisse des investissements...).

Des élus de l'opposition semblent découvrir depuis janvier 2015 (date de la scission dans l'équipe municipale entre les groupes « communiste et républicain » et « socialiste ») que notre ville est une ville avec peu de moyens. Encore faudrait-il y habiter pour le savoir !

Le seul reproche qui était celui du Front national avant 2015, et devenu celui des socialistes après cette même date, est la décision de la construction de la Forge. Cette décision date de 2005, bien avant que l'État ne nous ponctionne de plus de 4 millions.

En raison de l'augmentation des charges et de la baisse des dotations, la municipalité a pris avec regret, mais responsabilité, la décision d'augmenter les taux d'imposition de 3 %. Pour la taxe d'habitation, considérant l'augmentation des bases de fiscalité et la baisse de la TEOM, l'effort annuel moyen ainsi demandé aux Harfleuraux, sera de moins de 7€ par habitant imposable. Je sais que pour certains d'entre vous cet effort sera difficile mais nous ne pouvons faire autrement.

Malgré ce qui a été demandé à demi-mot par une partie de l'opposition présente lors du vote du budget, je me refuse à ce que le personnel soit la variable d'ajustement d'une politique publique inique. Je me refuse à ce que les habitants pâtissent de cette politique et ne puissent bénéficier des services municipaux de qualité que nous offrons.

C'est pour cela, qu'avec notre municipalité, je continuerai à me battre.

**Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur**
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur
Éléonora Hurillon-Ajzenman

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Éric Boucher

Imprimeur : Bemo Graphic
rue des artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective

L'autisme en questions... avec humour et amour

Le spectacle de Laurent Savard, le Bal des pompiers, donné à la Forge fin mars, arrive à traiter d'un sujet grave avec humour et tendresse. Papa de Gabin, enfant autiste, l'artiste évoque toute la difficulté vécue au quotidien, du fait du handicap de son enfant en racontant et donnant vie à de multiples anecdotes de la vie courante, montrant que notre société n'est pas encore adaptée pour accepter la « différence ». Ce qui est en question c'est notre regard, c'est l'acceptation des institutions, mais aussi les moyens qui leur sont donnés, pour que chaque enfant puisse être partie prenante de notre société quel que soit son handicap. Cette belle soirée, pleine d'émotion était organisée dans le cadre de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme par les associations Alpeaih et Asperger family avec le soutien de la ville d'Harfleur.



Les jeunes électeurs reçus en mairie

Fin mars Christine Morel, Maire, a eu le plaisir de recevoir une trentaine de jeunes Harfleurais nouvellement inscrits sur les listes électorales pour leur remettre en main propre leur première carte d'électeur. Dans son mot de bienvenue, le premier magistrat de la ville a souligné l'importance du droit de vote, fruit de longues batailles, notamment pour les femmes qui ne l'ont obtenu en France qu'après la seconde guerre mondiale. « Voter, c'est être pleinement citoyen dans sa ville, dans son pays. Voter c'est participer aux choix des orientations politiques qui vous concernent. Voter c'est un droit mais aussi un devoir qu'il nous faut chèrement protéger. »



BRAV & LADÉA ont fait bouger la Forge



Les sons et les mots ont fièrement envahi le Creuset de la Forge, le 24 mars dernier, pour le concert des « chanteurs de rap » Brav et Ladéa organisé par le Centre d'Expression Musical en collaboration avec la ville d'Harfleur. Les 300 spectateurs présents ont largement apprécié les musiques rap et hip hop des deux interprètes. Les paroles des deux étoiles montantes de la scène rap française n'ont également laissé personne indifférent tant elles étaient empreintes d'humanité, de révolte et de profondeur en ce qu'elles reflètent la vie quotidienne des gens « d'en bas » et donc de chacune et chacun de nous.

Le public composé de fans mais aussi d'amateurs venus découvrir les deux artistes a marqué par son enthousiasme le plaisir qu'il prenait à cette soirée qui restera un des grands moments de la saison culturelle 2017.



Des super-héros à l'école Gide

L'école André Gide de Beaulieu, a accueilli dernièrement des invités de marque en la personne des célèbres Iron Man, Spider-man, Captain Américain ou encore Black Panther. L'arrivée surprise concoctée par les maîtresses a provoqué l'effet attendu chez les enfants qui avaient travaillé quelques jours plus tôt sur les super-héros. Ces super-héros tout droit sortis des meilleurs comics américains furent également rejoints par Belle, héroïne du conte la Belle et la Bête, conte apparu en France au 18^{ème} siècle. Toucher et pouvoir parler à un super-héros, ce n'est pas donné à tout le monde, et les jeunes élèves ne s'en sont pas privés. Les hommes maqués se sont donc prêtés bien volontiers à une séance de photo de groupe pour immortaliser ce moment. De quoi alimenter les conversations durant les récréations pendant quelques jours !



Les Chasses aux œufs font des [jeunes] adeptes !



La chasse aux œufs organisée par le Relais Assistantes Maternelles et les Jardins Familiaux d'Harfleur a remporté un grand succès auprès des tout-petit avec près de 25 chasseur(ses) très bien encadrés en cette belle journée.



Le comité harfleuraux du SPF a organisé, avec beaucoup de succès, une grande chasse aux œufs le matin du lundi de Pâques dans le parc de la Mairie. Stands, animations et beaucoup de chocolats étaient au rendez-vous !

Rétrospective



L'écran de la Forge en mode animé

Durant les vacances scolaires, les jeunes Harfleurais étaient invités, par le service culturel de la ville, à découvrir le monde merveilleux du cinéma d'animation.

Au programme, deux temps forts avec la projection le matin, du film *Chicken Run* de Nick Park et Peter Lord, film sorti sur les écrans en 2000. C'est l'histoire de la révolte d'un poulailler, menée par Ginger, la poule pondeuse, qui refuse d'être transformée en tourte au poulet de manière industrielle. Derrière l'amusement, l'histoire parle bien de préoccupations actuelles, comme la qualité de notre alimentation, l'élevage en batterie ou encore la souffrance animale. Il est à noter que c'est ce film et sa technique d'animation qui ont inspiré le concept et les personnages des Têtes à claques, célèbre série humoristique québécoise.

Des films oscarisés

L'après midi de ce mercredi « animé » fut consacré aux œuvres du réalisateur Jean-Manuel Costa qui avait fait le déplacement pour rencontrer son public de jeunes amateurs. En projection, pas moins de sept courts-métrages dont deux ont obtenu, excusez du peu, un César : la Tendresse du Maudit en 1982 et le voyage d'Orphée en 1984. Dans le premier film, d'une durée de 10 min, Jean-Manuel Costa imagine que, dans la ville de Paris, dévastée après une guerre nucléaire, une gargouille de la cathédrale Notre Dame reprend vie. Le second film, plus poétique reprend le mythe d'Orphée partant aux enfers pour retrouver Eurydice.



Échanges directs avec le réalisateur

Ces histoires oniriques, une technique innovante au service de superbes images, ont captivé le jeune public présent dans le Creuset.

Suite aux projections, le réalisateur a dévoilé (une partie) de ses techniques d'animation, depuis le choix d'une histoire, la création des dessins, la confection des marionnettes en pâte et le mode de captation des images animées. L'artiste a ensuite répondu volontiers aux questions que se posaient les jeunes Harfleurais. Un dialogue riche et convivial qui fera peut être naître des vocations chez un de nos jeunes concitoyens.



Un loto sans perdre la boule !

Beau succès pour le loto organisé à la Forge par l'association Femmes Solidaires le 18 avril. Sous le signe de la solidarité, l'animation a été très réussie, chacun guettant les numéros permettant de compléter ses grilles : «8 cacahuète» ou «21 la moutarde», autant d'expressions ponctuant le jeu. Les plus chanceux sont repartis avec de beaux cadeaux : écran plat, aspirateur ou encore micro onde. L'après-midi fût enjouée et conviviale !



Le foot en assemblée générale

Dominique Bellenger, adjoint au sport, a participé en avril à l'assemblée générale du club harfleurais de football, le CAHB. Le club compte pour cette saison 12 équipes et pas moins de 125 joueurs, sans compter les dirigeants et arbitres. De l'avis des dirigeants, même si la saison a été en demi teinte, la satisfaction de voir la montée en division Elite de l'équipe Sénior C a remonté le moral des troupes. Autre satisfaction pointée par le président, Davis Labbé, l'école de foot qui permet petit à petit de former de jeunes joueurs sur lesquels le club souhaite pouvoir compter dans les années à venir. Pour la saison 2017/2018, le CAHB ouvre d'ores et déjà le recrutement dans toutes les catégories U7, U9, U11, U13, U15, U19, Seniors(matin et après-midi).

Renseignements et inscriptions :
<http://cahbfootball.footeo.com/>

La Country dans tous ses états !



Samedi 8 avril 2017 a eu lieu le grand bal annuel de danse country à l'espace « La Forge » à Harfleur.

Environ 320 personnes de tous horizons, équipées de leur chapeau et leurs santiags, ont enchaîné les danses (country traditionnelle, catalan, irlandais...) aux rythmes

de la bonne humeur et du partage de leur passion commune de 14h à 2h du matin.

Beaucoup de régions étaient présentes : la Normandie avec Rogerville, Beaufort, Montivilliers, Gainneville, Le havre, Criquetôt l'Esneval... Mais aussi les Hauts de France, la Bretagne, Paris et sa région, les Pays de Loire, la Bourgogne et même la PACA.

L'après-midi, des ateliers débutants ont été proposés par Denis des Yvelines et Michel de la Sarthe. Sophie Hapel, présidente de l'association a animé une initiation

pour un enterrement de vie de jeune fille. Le soir, un stage intermédiaire a été dispensé par Manu Santos & Algaly Fofana, deux chorégraphes de renommée internationale. Ils iront, d'ailleurs, représenter la France lors d'un concours en Italie en juin prochain avec trois adhérentes de Country Road 76.

Les membres de l'association remercient tous les bénévoles ainsi que la municipalité d'Harfleur pour leur soutien sans faille depuis de nombreuses années.

Rendez-vous pour l'édition 2018 !



Des bénévoles d'Artisans du Monde au Sénégal



L'association Artisans du Monde a tenu récemment son assemblée générale annuelle en présence des nombreux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour informer, participer à des actions pédagogiques et tenir la boutique harfleuraise de l'association. Cette réunion a été notamment l'occasion d'évoquer le voyage de cinq bénévoles normands dans le village de N'Dem au Sénégal, séjour qui a leur permis de visiter plusieurs coopératives de production, comme celle des femmes réalisant de superbes tissus avec des teintures bio ou encore la production d'un nouveau combustible bio d'avenir fait à partir de coques de cacahuètes et d'argile. La délégation a pu également découvrir la première boutique de commerce équitable qui vient d'ouvrir à Dakar.

De l'avis des participants ce fût un moment riche d'échanges emprunt de « découvertes, de solidarité de rencontres chaleureuses, de spiritualité et de joie. »

Boutique Artisans du Monde
1 rue Gambetta - Harfleur

boulangier



MULTIMÉDIA

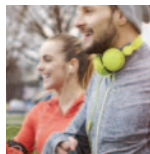
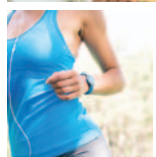


IMAGE ET SON



PETIT MÉNAGER



NOUVEL ESPACE CUISINE ÉQUIPÉE



MAGASIN

BOULANGER LE HAVRE

MONTIVILLIERS

C.IAL LA LÉZARDE
Du lundi au samedi : 10h - 19h30

boulangier.com

 Vivons la Happy-Technologie !

Dossier



Budget 2017 Pour des services municipaux de qualité

Lundi 3 avril dernier, le conseil municipal a examiné et voté le budget primitif 2017 de la ville. Après plusieurs mois de préparation au sein des services, la municipalité a arrêté ses choix. Les élus avaient préalablement rencontré la population lors d'une réunion publique début mars afin de recueillir les attentes des habitants et d'échanger sur les orientations proposées. Dans un contexte national imposé de diminution des dotations aux communes, le débat au conseil municipal fût donc vif. Résultat le budget a été adopté par les 19 élus du groupe communiste et républicain, 3 élus du groupe socialiste ont voté contre et 1 s'est abstenu. Les élus du groupe Harfleur bleu marine étaient absents de la séance.

Les étapes

Les coulisses du budget

Le budget 2017 de la ville s'élève à 13 540 000 €. Comment se prépare un budget de cette importance ? Quelles sont les étapes ? Qui donne les informations ? Où et comment se font les choix ? Petit retour sur les coulisses de la préparation budgétaire

Tout commence en décembre

Pour pouvoir voter un budget début avril, sa préparation commence dès le mois de décembre précédent. Christine Monsello directrice générale adjointe en charge des finances indique que « la première étape est de rédiger une note de cadrage en direction des services. Cette note est basée sur des hypothèses de recettes et d'évolution de dépenses. Elle permet à chaque service de travailler concrètement avec son élu(e) de secteur sur des propositions d'actions et d'achat de matériel par exemple. Pour le budget 2017, une des orientations principales données aux services a été de réduire en moyenne de 10 % les dépenses de fonctionnement, hors crédits affectés aux écoles, à la restauration municipale et aux associations. »

« Chaque dépense est étudiée dans le détail »

Vient ensuite l'étape de la réunion de présentation par service du budget proposé. Cette réunion se tient en présence de JG Brault adjoint aux finances, de l'élu(e) de secteur, du service concerné. Participent également le directeur général des services et la direction des finances de la ville. Pour Jean-Gabriel Brault,

« cette réunion est un des moments le plus important de la préparation budgétaire puisqu'il permet d'échanger sur les propositions des services. Nous pouvons ainsi discuter l'opportunité de chaque dépense, ébaucher et valider des solutions d'économie, remettre en question, si besoin, un projet jugé trop coûteux ou le conditionner à l'attribution de subventions de différents partenaires institutionnels. »

L'adjoint aux finances précise également que « concernant les investissements proposés par les services techniques, cette année la discussion a été particulièrement complexe puisque la ville a souhaité concentrer ses efforts financiers sur la concrétisation du centre technique municipal. C'est toujours une décision difficile que de devoir reporter tel ou tel projet, mais la vertigineuse baisse des dotations d'État que nous subissons depuis plusieurs années nous contraint à une rigueur budgétaire dont nous nous passerions bien ! »

Débats au sein du conseil municipal

Une fois l'ensemble des services consultés, il a pu être établi un premier scénario budgétaire qui a été soumis au conseil municipal du 13 mars, sous la forme d'un Rapport d'Orientations Budgétaires, après consultation de la

commission municipale des Finances. Les élus peuvent à ce moment donner leur avis et débattre publiquement. Pour 2017, la principale discussion lors du conseil municipal du 13 mars a porté sur la nécessité ou non d'augmenter les taux d'imposition (voir pages suivantes).

Transmission tardive des données de l'État

La dernière étape consiste en la compilation des données financières envoyées par l'État relatives aux principales recettes (dotations et bases d'imposition). JG Brault souligne à ce sujet, que « les services de l'administration des finances communiquent d'ailleurs ces éléments de plus en plus tardivement. Ainsi pour 2017, nous n'avons reçu nos bases d'imposition que le 28 mars, soit à peine une semaine avant le vote de notre budget et nos recettes de dotations nous sont même parvenues après le vote du conseil municipal ! » Pour l'élu cela dénote aussi la grande difficulté dans laquelle sont placés les services publics nationaux qui ne sont plus en mesure d'assurer correctement l'accompagnement des collectivités.

Après ce long parcours, le budget a été définitivement adopté lors du conseil municipal du 3 avril.

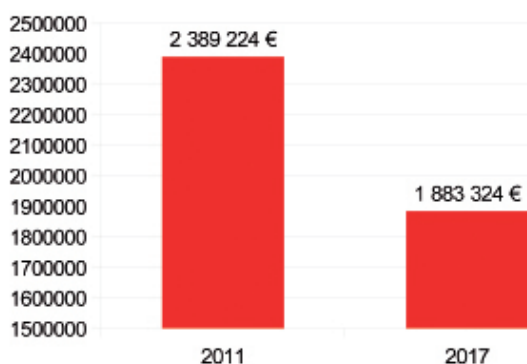
Des recettes de fonctionnement en chute libre

Entre 2011 et 2017, les recettes de fonctionnement passent de 12 577 055 € à 10 334 269 €, soit - 17,83 %.

Les dotations versées par l'État sur la même période (2011/2017) passent de 2 389 224 € à 1 883 324 € soit une baisse de 21,17 %. La seule DGF (dotation globale de fonctionnement) a baissé sur la période de 32,79 %.

4 315 806 € de perte cumulée de dotations entre 2011 et 2017. Cela représente l'équivalent: d'1 année de recettes d'impôts ou encore 1 139 € par foyer harfleurais.

Évolution des dotations d'État



Questions

Où en est Harfleur côté finances ?



A l'occasion du vote du budget 2017, Christine Morel, Maire et Jean-Gabriel Brault, 1^{er} adjoint en charge des finances commentent la situation financière de la ville à travers un tour d'horizon des questions que se posent les Harfleurais.



Certains accusent la municipalité de ne pas avoir d'orientations fortes en matière budgétaire. Qu'en pensez-vous ?

Christine Morel :

« Tout d'abord, je souhaite rappeler que notre municipalité a été élue en mars 2014 sur la base d'un programme municipal largement approuvé par 71,83 % des électeurs. Dans ce programme, nous nous sommes engagés sur des orientations, sur des projets. Les équipes majoritaires, conduites depuis mars 2014 par François Guégan puis par moi-même, travaillent au quotidien pour tenir et réaliser nos engagements. Beaucoup de choses ont déjà été réalisées depuis 3 ans et nous reviendrons bientôt devant les Harfleurais pour leur présenter notre

bilan à la mi-mandat. Chacune et chacun des habitants de notre commune le sait, nos engagements et nos orientations consacrent avant tout des valeurs humaines fortes : la solidarité avec nos concitoyens en difficulté, l'importance d'accorder des moyens à l'éducation de nos enfants, la nécessité de développer l'emploi par l'accueil de nouvelles entreprises, la possibilité donnée à chaque Harfleurais de se loger dignement et selon ses besoins et ses moyens. Nos budgets successifs et celui de 2017 ne dérogent pas à cette règle et portent ces valeurs.»



2 604 034 € consacrés en 2017 aux secteurs enfance, jeunesse, scolaire soit 24,95 % du budget de fonctionnement de la ville

Et l'endettement ? Harfleur est-elle trop endettée ?

Christine Morel :

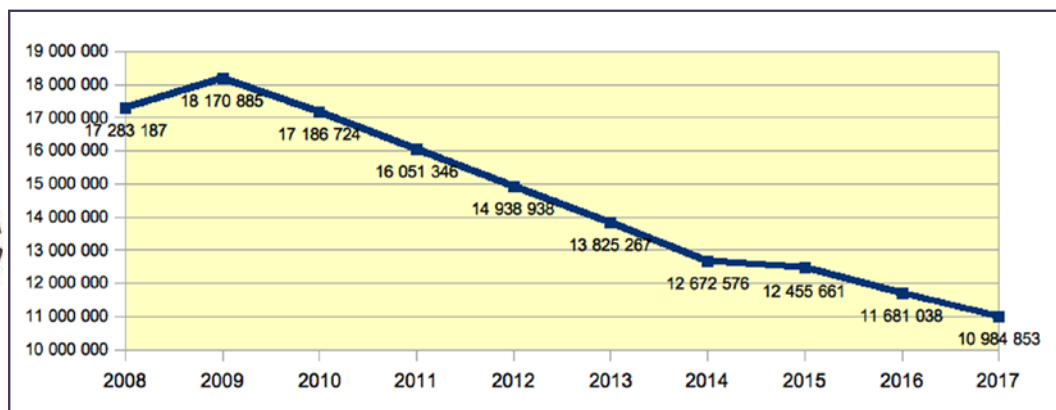
« Il faut arrêter avec ça ! Oui notre ville a emprunté, comme toutes les villes, pour financer ses investissements, les travaux dans les écoles, la réfection de l'éclairage public et des routes, la construction du Pôle de Beaulieu ou de la Maison des associations et pas seulement pour financer la Forge comme certains voudraient le laisser croire. D'ailleurs, je tiens à souligner que si on tient compte des subventions reçues et de la TVA que l'État nous a remboursée, la ville n'a eu à sa charge que 28,94 % du coût total de la Forge et du mail piétonnier soit 2 800 000 € ? C'est une grosse somme évidemment mais

au regard des 25 000 personnes qui ont fréquenté cet établissement en 2016, je pense que notre municipalité a eu raison de réaliser la Forge. »



Jean-Gabriel Brault :

« Quand on parle d'emprunt, il faut quand même aussi souligner qu'il me semble de bonne gestion que de répartir sur plusieurs générations de contribuables le coût d'équipements qui vont être utilisés pendant 30 ou 40 ans voire plus ! »



Courbe du désendettement d'Harfleur entre 2008 et 2017



Réponses



Le conseil municipal du 3 avril a décidé d'augmenter les taux d'imposition pour 2017. Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ?

Jean-Gabriel Brault :

« Le conseil municipal a en effet décidé d'augmenter de 3% les taux d'imposition pour 2017. Je rappelle que ces taux n'avaient pas bougé depuis 2013 malgré les importantes baisses successives que nous avons subies côté recettes d'État. Conjugué avec la diminution volontaire de certaines de nos dépenses, cet effort, demandé aux familles harfleuraises et aux

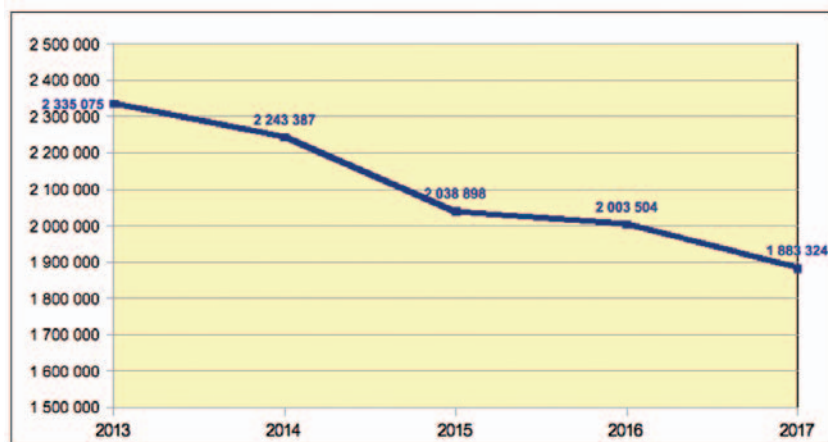
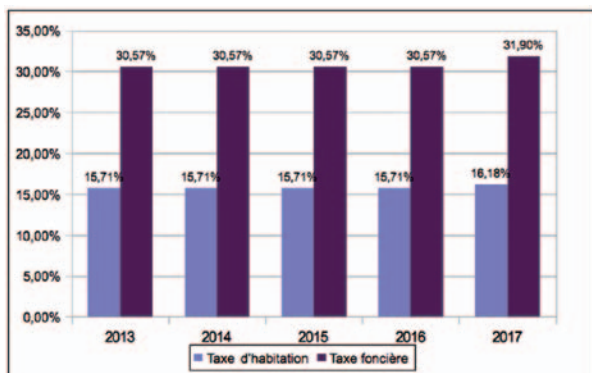
entreprises installées sur notre territoire (la taxe foncière est payée également par les entreprises) nous permet d'équilibrer notre budget et de maintenir la qualité des services rendus à la population. »



Christine Morel :

« C'est effectivement une décision qui pour tout élu est difficile à prendre, surtout quand on est bien conscient, comme nous le sommes, des difficultés rencontrées par certaines familles de notre ville. Je suis plusieurs fois intervenue au niveau local et même national pour dénoncer vivement le carcan dans lequel les politiques d'austérité financière mettent les communes. Parce que je crois fortement au service public local, parce que je pense qu'il est de notre devoir d'accompagner par des services de qualité les Harfleuraises dans leur vie quotidienne, parce qu'il est indispensable que la ville continue à soutenir ses associations qui œuvrent tant à la cohésion de la ville, je ne cesserai de me battre pour que les communes puissent enfin retrouver les moyens nécessaires permettant de répondre aux besoins et attentes de leurs habitants. »

Évolution des taux d'imposition entre 2013 et 2017



Impact de la baisse des dotations d'État 2013 / 2017



Harfleur est-elle une ville pauvre et si oui quels en sont les impacts au quotidien sur la gestion de la Ville ?

Jean-Gabriel Brault :

« Harfleur, ne disposant pas d'espace sur la zone industrielle n'a jamais bénéficié des retombées de l'ancienne taxe professionnelle. De plus, Harfleur est composée en grande majorité de familles d'employés et d'ouvriers aux revenus modestes. Nous avons donc toujours connu des budgets serrés et difficiles à équilibrer, ce qui ne nous a pas empêchés de faire d'Harfleur une ville bien équipée où il fait bon vivre. Ces difficultés financières sont reconnues largement. Ainsi, la ville de Gonfreville l'Orcher, grâce à la création du SIEHGO, il y a plus de 40 ans, contribue solidairement à la réalisation de certains projets structurants dont les

derniers sont l'aménagement de la route d'Oudalle et la création du giratoire de la Porte de Rouen. Depuis 2000 et la création de la Codah, notre commune bénéficie de la Dotation de Solidarité Communautaire qui pour 2017 s'élève à pratiquement 1 300 000 €. Enfin, nous sommes à nouveau éligibles depuis 2016 à la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale pour 283 813 € en 2017. Ces différentes solidarités nous sont d'autant plus indispensables que nous avons beaucoup perdu, comme toutes les communes, en dotation d'État depuis plusieurs années. »

Les chiffres

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement

Autres charges générales
4 360 658 €

Participations versées
229 878 €

Frais financiers
1 069 000 €



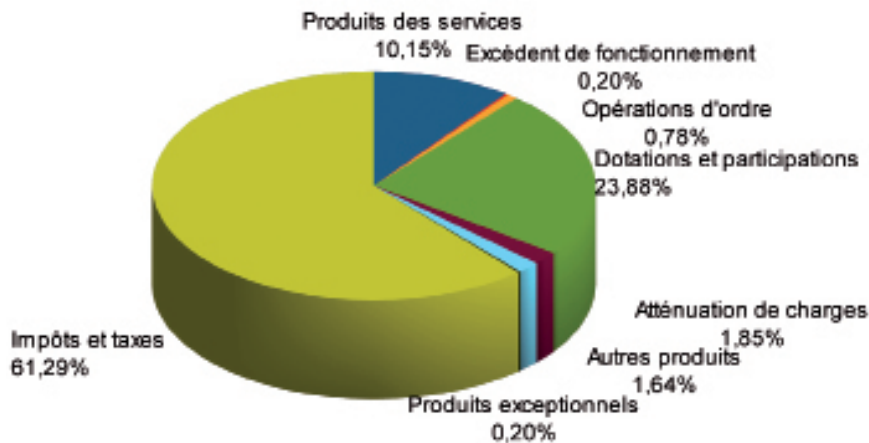
Secteurs d'activités à la population
7 881 366 €



Fonctionnement général et des services
10 436 853 €

BUDGET
13 540 000 €

Les recettes de fonctionnement

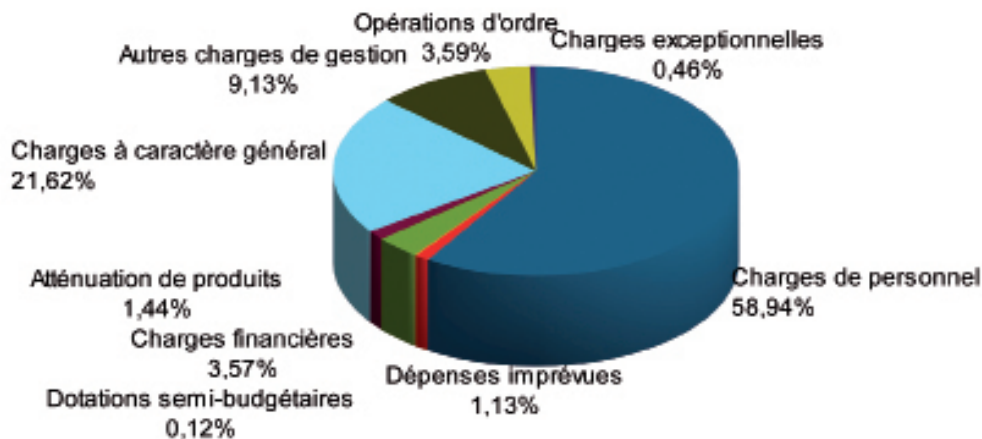


Opérations d'ordre
12,0%

Dotations et participations
8,70%

Excédent de fonctionnement
12,46%

Les dépenses de fonctionnement

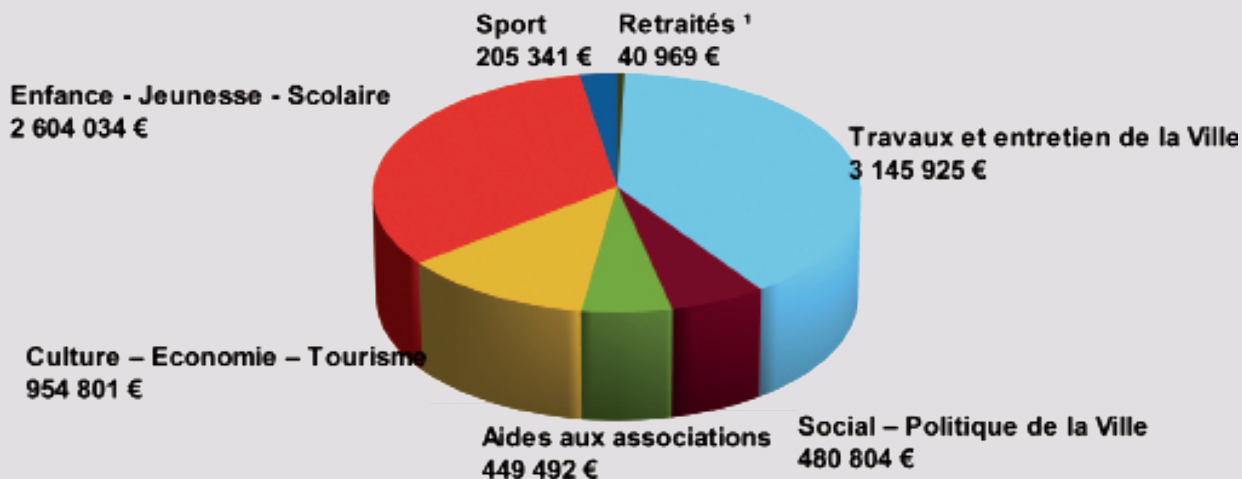


Dépenses
36,04%

Les projets



Les dépenses par secteur d'activité

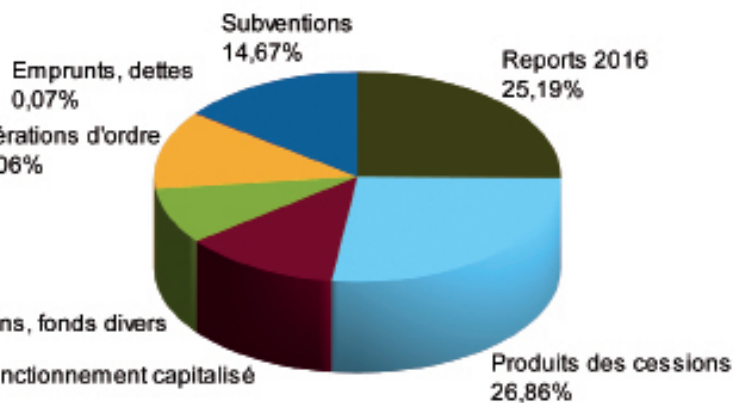


ET 2017
902 €

Investissement
3 104 049 €



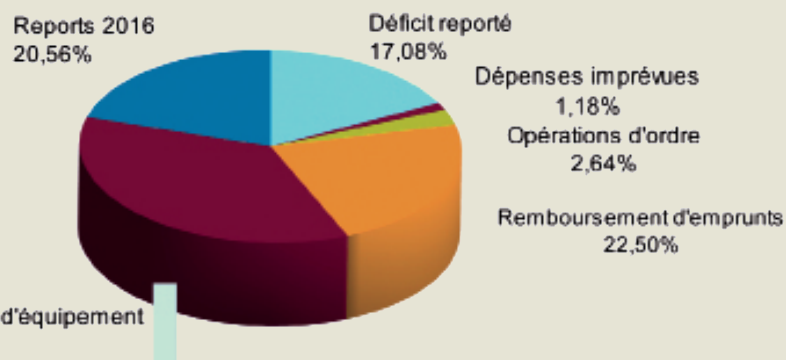
Les recettes d'investissement



Les principales dépenses d'investissement pour 2017

- Centre Technique Municipal : 592 000 € dont phase IV Création Locaux d'accueil au public
- Acquisition foncières (dans le cadre de la construction de logements ilot Jehan de Grouchy) : 171 000 €
- Travaux de sécurisation des accès écoles : 67 804,80 €
- Travaux de rénovation de la Cuisine centrale : 50 000 €
- Complément de crédits pour les travaux sur le Giratoire Engels : 29 136,46 €
- Programme annuel de réfection de voiries et d'éclairage public : 60 000 €
- Programme d'acquisition de logiciels et de matériels informatique : 44 899 €
- Travaux et acquisitions pour les écoles : 21 128,07 €
- Adap : 10 000 € (Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics)
- Marquage au sol et de sécurité : 8 000 €

Les dépenses d'investissement



0 € d'emprunt nouveau en 2017 pour financer ce programme d'investissement

En détail

Des travaux chez soi ? Comment s'y prendre ?

Créer une véranda, changer ses fenêtres ou encore isoler la toiture de votre maison...vous ne manquez pas d'idées de travaux de rénovation, mais sans trop savoir comment organiser votre projet. À qui s'adresser ? Quels sont les professionnels compétents ? De quelles aides financières pouvez-vous bénéficier ? Un seul impératif : rencontrer les services publics suivants -tous gratuits- avant d'engager vos travaux.

La plateforme rénovation de la Codah : un guichet unique pour simplifier les démarches



**Vous êtes propriétaire et souhaitez
entreprendre des travaux de rénovation* ?**

La CODAH vous propose un accompagnement gratuit
pour vous conseiller sur les aspects
techniques et financiers.



*sans condition de ressource

CONSEILS

FINANCEMENT

TRAVAUX

ÉCONOMIES

CONFORT

Afin d'accompagner plus efficacement les particuliers dans leurs projets de rénovation et simplifier leurs démarches, la Codah a restructuré ses services en interne pour offrir désormais une « Plateforme de la rénovation », sorte de guichet unique de la rénovation. Ce service public, entièrement gratuit, s'adresse à **tous les propriétaires souhaitant engager des travaux de rénovation** (énergétique, d'accessibilité, etc.), **sans condition de ressources**. Les conseillers de la plateforme rénovation dispensent des conseils aussi bien sur les aspects techniques des projets, que sur les financements mobilisables pour chaque cas de rénovation, ou encore l'identification de professionnels compétents par corps de métier. Ce service est accessible tout d'abord par téléphone pour obtenir un conseil sur tout type de demande et de projet de rénovation. Selon le besoin du projet, les conseillers reçoivent également les particuliers à l'Hôtel d'Agglomération, uniquement sur rendez-vous. Enfin, le site Internet www.renover.codah.fr permet d'envoyer, via des liens, des messages et des questions aux conseillers.

Une multitude de solutions de financement

« Aujourd'hui, il existe une multitude de solutions de financement, parfois soumises à des conditions techniques ou de ressources, mais il est certain qu'à chaque cas correspond une solution, précise Emilie Leproust-Houllier, Coordinatrice de la Plateforme de la Rénovation à la CODAH. C'est aussi notre travail de pouvoir les identifier en regard de chaque projet. » La Codah vient d'ailleurs compléter les dispositifs existants par une bonification des soutiens financiers des travaux de rénovation énergétique.

Pour la réussite des projets, il demeure essentiel de rencontrer les interlocuteurs publics, qu'il s'agisse de la Codah, du CAUE 76 ou des services d'urbanisme de votre commune, avant d'engager les travaux. « Nous travaillons dans une dynamique partenariale avec les services du CAUE 76 et les services d'urbanisme des communes. Nous sommes en lien étroit, les uns renvoyant aux autres pour une complémentarité des services et de l'information des particuliers ».

Contact :

Communauté de l'Agglomération Havraise
Tél : 02 35 22 25 20 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
Site Web : www.renover.codah.fr

CAUE 76 :

Les conseils d'une architecte à Harfleur

Lucille Plouchard anime la permanence du CAUE 76 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine Maritime) à Harfleur. Architecte-conseillère sur le secteur de la Codah et du canton de Criquetot l'Esneval, elle assure ce service public, entièrement gratuit et sur rendez-vous, dans les locaux des services de l'urbanisme de la Ville d'Harfleur. « Toute personne qui se pose des questions sur la construction, la rénovation ou l'extension de sa maison, ou qui souhaite réaménager l'intérieur de son logement peut venir me rencontrer pour des conseils architecturaux et techniques. Par exemple, comment bien prendre en compte l'orientation solaire pour des pièces plus lumineuses, ou réaliser une extension qui soit cohérente avec le bâtiment existant pour ne pas le dénaturer. Dès que nécessaire, j'oriente les particuliers vers d'autres professionnels qualifiés ». L'architecte du CAUE délivre un avis uniquement consultatif et, par conséquent, n'exécute pas le dessin des plans. Pas de conseils non plus sur les aides financières auxquelles les propriétaires sont éventuellement éligibles, ces informations étant à rechercher auprès de la Plateforme Rénovation de la Codah. « Nos services sont complémentaires. Je vais apporter un œil technique sur la viabilité du projet qui m'est soumis et sur sa

qualité architecturale : l'apprécier du point de vue esthétique, mais aussi sous l'angle du confort thermique, de la luminosité, des avantages à employer tel ou tel matériau, voire de la compatibilité de certains isolants avec différents types de bâtiments ».

Une vision globale du bâti

Les architectes représentent une profession assez méconnue du grand public. Ils possèdent toutes les compétences techniques pour apprécier un projet et surtout, ont une vision globale du contexte et du bâti. « Bien souvent, une simple question peut conduire à repositionner les fondements d'un projet : l'idée est d'analyser l'ensemble des besoins de la personne de manière à l'aider à faire des choix cohérents. A partir du moment où vous avez une vue d'ensemble, vous pouvez échelonner vos travaux dans le temps selon une feuille de route ». Rappelons que, depuis le 1^{er} mars 2017, pour toute surface supérieure à 150 m² de surface de plancher, la réglementation impose de faire appel à un architecte. En deçà de ce seuil, il peut néanmoins être intéressant de recourir aux compétences de ce dernier.

*Plaquettes « Construire sa maison »
et « Rénover, réhabiliter, agrandir sa maison »
téléchargeables gratuitement sur le site du CAUE 76
www.caue76.org rubrique « nos dossiers »*

Contact :
Permanence du CAUE 76
tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois,
de 9h à 12h, sur rendez-vous
Services techniques
Rue Arthur Fleury - Tél 02 35 13 30 40



Le Pôle d'instruction des autorisations d'urbanisme

Ce service public a pour mission de vulgariser les règles d'urbanisme communal et de rendre un projet réglementairement viable d'une part, et d'autre part, d'aider à la mise en conformité du projet. Il s'agit donc d'un accompagnement qui ne peut se substituer à la réalisation du dossier, afin que les particuliers soient en mesure de le réaliser eux-mêmes.

« La réglementation apparaît souvent comme une contrainte, déclare Mathieu Ramet, instructeur

intercommunal, en charge de l'instruction des demandes de permis de construire des communes d'Harfleur, Gainneville et Rogerville. Or, la finalité de ces règles consiste à construire un acte juridique qui soit le moins attaquant possible par un tiers intéressé. Il s'agit bien de sécuriser le projet, d'autant plus que sa conformité impacte autant la construction que la vente ».

Contact :
Service de l'Urbanisme de la Ville d'Harfleur
urbanisme@harfleur.fr
Tél 02 35 13 30 40

Un essaim dans le jardin : que faire ?

Que faire lorsque l'on est confronté à la présence d'un nid d'abeilles ou de frelons dans son jardin ?
Et comment les distinguer ?

Abeille



Guêpe



Frelon asiatique



Frelon européen



« Les abeilles sont une espèce protégée », explique Marc Fourneaux, président du GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole) de Seine-Maritime. Il est par conséquent interdit de détruire un nid d'abeilles. Sur la voie publique, ce sont les pompiers, mandatés par la Municipalité, qui interviendront. Dans un espace privé, il faut faire appel à un apiculteur. La Mairie dispose d'une liste d'apiculteurs habilités à se déplacer selon un zonage géographique. Un nid d'abeilles n'est pas dangereux. L'abeille pique pour défendre le miel qu'elle porte sur elle, car elle ne transporte des réserves de miel que pour une journée ou deux. Or, le nid regorgeant de miel, l'abeille qui s'y trouve ne piquera pas si on s'en approche »

Contact :
Apiculteur répertorié sur la commune d'Harfleur
De Diego Philippe
Tél 06 72 17 86 68

Comment distinguer les nids d'abeilles, de guêpes ou de frelons ?

Il ne faut pas confondre un essaim et un nid d'abeilles : un essaim est une boule compacte d'abeilles regroupées autour de leur reine, qui a quitté une ruche surpeuplée en quête d'un nouvel endroit pour leur nid. Les nids d'abeilles, eux, sont constitués de rayons parallèles en cire. Les nids de guêpes ont l'aspect du papier mâché et sont assez petits, d'un diamètre de 20 cm. Les nids de frelons européens (Crabro) sont beaucoup plus gros que ceux des guêpes, placés toujours dans l'obscurité (greniers, granges, boîtiers de volets roulants, les creux

dans un tronc d'arbre), donc jamais visibles de l'extérieur. Les nids de frelons asiatiques peuvent atteindre jusqu'à 50 cm de diamètre et sont très souvent exposés à la lumière, bien visibles pour l'observateur.

Frelons asiatiques ou pas ?

« Il faut pouvoir être en mesure de distinguer les frelons crabro (européens) des frelons asiatiques, car même s'ils peuvent gêner les particuliers, les « crabro » sont également des pollinisateurs et ne peuvent donc pas être systématiquement éliminés, précise Julie Renoux, vétérinaire conseil du GDS de l'Eure et du PSE (Programme Sanitaire d'Elevage) de la section apicole du GDS de l'Eure. Pour cela, il faut tout d'abord faire appel au GDS 27 (Groupement de Défense Sanitaire de l'Eure) qui possède un réseau de techniciens sanitaires apicoles qui pourront éventuellement se déplacer et identifier les insectes en présence. Le frelon asiatique étant une espèce invasive présentant un risque de prolifération menaçant les humains et détruisant les ruches d'abeilles, leurs nids sont systématiquement détruits ». Il est particulièrement important de contacter les Groupements de Défense Sanitaire parce qu'ils répertorient les nids de frelons qui leur sont signalés afin de dresser une cartographie des populations.

Contact :
GDS 27 (Groupement de Défense Sanitaire de l'Eure)
Tél 02 32 23 86 86

David Oursel, technicien spécialisé en frelons asiatiques
Tél 06 19 47 54 27

Abeilles, guêpes... que faire ?

L'association Abeilles et Essaims.76, basée en Seine-Maritime à Grugny peut récupérer les essaims d'abeilles chez les particuliers. L'association intervient gratuitement 7 jours sur 7.
Contacts : 02 35 33 13 18 / 06 15 43 00 69

Une aide de la ville

Pour les nids de guêpes et frelons : contacter un professionnel de votre choix.
La Ville prend en charge l'intervention à hauteur de 50 €.
Contact : mairie@harfleur.fr / 02 35 13 30 00

Les voitures de collection seront à l'honneur le 11 juin

L'association CAR Sandouville/le Havre regroupe des propriétaires ou amateurs d'anciens véhicules Renault souhaitant contribuer à la sauvegarde des modèles anciens de la marque.

En collaboration avec l'association Les Voitures Rétro d'Harfleur Beaulieu et la Ville d'Harfleur, l'association CAR organise, le 11 juin prochain dans le parc de l'Hôtel de ville, son grand rassemblement RétrOcéane qui regroupera 100 véhicules toutes marques.

Trois catégories de voitures seront présentées : les véhicules d'avant-guerre, les véhicules modernes (après-guerre jusqu'aux années 1960) et les véhicules sportifs. Sera mise à l'honneur la Renault Juvaquatre qui fête ses 80 ans.

À 15h : lancement du concours d'élégance

À 17h30 : remise des prix

Les personnes souhaitant participer avec leurs voitures anciennes peuvent se rendre sur le site carsandouvillelehavre.fr où le bulletin d'inscription est disponible.



RétrOcéane : dimanche 11 juin de 10h à 18h dans le parc de l'Hôtel de Ville Buvette sur place.

Harfleur Berceau de l'Estuaire, c'est parti !

Deux expos successives vous sont proposées en mai dans le cadre de l'opération Harfleur berceau de l'estuaire :

Jusqu'au 21 mai dans la galerie des Fondateurs (La Forge), partez à la découverte du « Havre : de la Préhistoire à la Révolution » à travers une bande dessinée passionnante. Sur les traces de la salamandre, emblème de la ville créée par François Ier, l'exposition «Le Havre : de la Préhistoire à la Révolution» dévoile la véritable histoire de la cité, depuis ses balbutiements à Harfleur. Découvrez les secrets de la ville et du grand port français voulu par François Ier. Avec ses 10 panneaux, l'exposition met en lumière les textes d'historiens, d'archéologues et de collectionneurs, enrichis par des illustrations issues de la bande dessinée «Le Havre : de la Préhistoire à la Révolution» (éd. Petit à Petit). En bref, l'histoire de la France à travers l'Histoire d'une ville !

Puis à partir du 26 mai, l'association des Amis du Musée et de la ville historique vous propose un autre grand voyage dans l'histoire à travers leur exposition «Le havre avant Le Havre» consacrée à l'histoire de l'estuaire de la Seine et d'Harfleur, jusqu'à la création du Havre en 1517. A travers les dessins, gravures, peintures et objets réunis spécialement pour l'occasion, le visiteur pourra

découvrir la formation de l'estuaire de la Seine, l'histoire d'Harfleur avec ses différentes périodes. Une fabuleuse histoire, peuplée de navigateurs et parfois de pirates, de guerriers, mais aussi d'artisans et de gens du peuple. A quoi ressemblait l'estuaire de la Seine et quel était le rôle d'Harfleur avant la création du Havre ? Autant d'interrogations qui trouveront réponse dans cette belle exposition qui nous tiendra en haleine tout l'été.

A noter que des bénévoles de l'association des Amis du musée seront présents à certains moments pour vous guider dans l'exposition et répondre directement à vos questions.

- Exposition « Le Havre : de la Préhistoire à la Révolution » Jusqu'au 21 mai

- Exposition « Le havre avant Le Havre » Du 26 mai au 5 octobre Galerie des Fondateurs La Forge Entrée libre Renseignements accueil La Forge



Info travaux

Démolir pour pouvoir construire

Courant avril, l'ensemble des maisons inoccupées de l'impasse Gambetta, secteur sur le lequel un programme de 147 logements va voir le jour, a été démolis. C'était la première étape indispensable avant une opération de diagnostic archéologique qui va être menée par la DRAC dans les prochaines semaines. La construction proprement dite devrait démarrer tout début 2018 pour un chantier d'une durée d'environ 18 mois.

Des passages piétons refaits à neuf

Dans le cadre du programme annuel de réfection des marquages de sécurité, l'entreprise normande Kangourou, commanditée par la ville vient d'intervenir dans un certain nombre de rues du centre ville et de Beaulieu afin de remettre en peinture des passages protégés pour les piétons, des lignes continues, des bandes stop ou encore des zébra. Cette première tranche de travaux s'élève à 4 675 €. Une deuxième tranche de travaux sera exécutée un peu plus tard dans l'année.

Découvrir des artisans et créateurs locaux

Dimanche 21 mai, place Guy de Maupassant à Beaulieu, la ville d'Harfleur organise une grande journée consacrée aux savoir-faire et aux créations artisanales. Démonstrations, ateliers, expositions vous attendent à travers plus d'une vingtaine de stands. Les artistes et artisans présents vous feront découvrir mosaïques, poteries, plantes, produits du terroir, bijoux, et vous étonneront par leur savoir-faire allant de la taille de barbe, à la confection de gâteaux, cidre ou bougies...

La cadre verdoyant de la place Guy de Maupassant vous permettra aussi de profiter de cette belle journée en lézardant sur les terrasses qui seront installées ou de vous dégourdir les jambes lors du bal animé par le groupe «Cocktail passion».



Les stands

Atelier initiation mosaïque avec Myriamosaïc

Atelier initiation poterie avec Poterie sur Cour

Atelier apiculture avec le syndicat apicole de Haute Normandie : exposition sur la vie de l'abeille, jeux et coloriages pour enfants autour de la ruche et de l'abeille, dégustation de différents miels, atelier bougies, présentation du matériel de l'apiculteur

Atelier boulangerie (boulangerie Pietrzak) : confection de cake lollipops

Démonstration barbier/ coiffures (Novidade)

Atelier repotage (Paris fleurs)

Une quinzaine de créateurs de l'association « P'tites mains dans la main » seront présents afin de vous faire découvrir leurs dernières créations (bijoux, création textiles, accessoires en cuir, livres d'éveil, sacs et accessoires, tissus africains, mais aussi gelées de cidre ou poiré...) et de vous faire partager leur passion et leur savoir-faire.

Les animations

«Les Voyageurs imaginaires» entre 11h et 12h30 : Monsieur Papillon

Quelques exercices de diction, un petit coup à boire, une petite vitamine et puis sonne l'heure de l'imaginaire... Notre valeureux lecteur donnera à entendre, avec tout son cœur d'homme de spectacle, les histoires les plus étonnantes, les plus sensibles, les plus tendres...

Bal : 15h/18h Cocktail Passion. De la guinguette, au rock en passant par la variété française, ces deux musiciens et chanteuse revisitent tous les standards afin de vous faire finir l'après-midi en musique

Bibliothèque hors les murs : à partir de livres bons pour le pilon, atelier de customisation de stylos et fabrication de fleurs en papier.

Restauration et buvette tout au long de la journée avec l'Union commerciale de Beaulieu

Journée des Savoir-Faire et des créateurs
Dimanche 21 mai de 10h à 18h00
Place Guy de Maupassant

L'art d'avoir raison par Ismaël Habia

La Forge accueille, le vendredi 12 mai, Ismaël Habia, connu et reconnu sur la scène d'improvisation havraise (nationale et internationale !), il est le créateur et meneur de la troupe des Improbables.

Avec ce one man show, Ismaël Habia, revient donc sur scène avec une nouvelle version de son spectacle, « L'art d'avoir toujours raison version 2...et de se faire détester de tous », qui a déjà connu un grand succès. Il adapte Schopenhauer et revisite l'Art d'avoir toujours raison pour créer le premier stand-up... philosophique ! Illustration de tous les stratagèmes qu'utilisent les disputeurs et les contradicteurs. Tous celles et ceux qui veulent persuader les autres du bien-fondé de leurs idées. Dans l'argumentation ou dans un débat, la vérité n'est pas ce qui nous importe, ce que nous voulons par-dessus tout c'est gagner, c'est surtout avoir raison.



L'art d'avoir toujours raison version 2
par Ismaël Habia

Vendredi 12 mai 20h30

Le Creuset - La Forge

Tarifs :

Adultes : plein Harfleuraux : 6€ / extérieurs : 8.50€

- de 25 ans : plein harfleuraux : 4.50€ / extérieurs : 6€

Spectacle à partir de 12 ans

Les bénévoles ont du cœur

Depuis neuf ans, la Ligue contre le Cancer organise au Havre une course de 6 km, la Course des Amazones, pouvant également être effectuée en marchant, destinée exclusivement aux femmes dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le cancer du sein. Pour cette année, l'Amazone se courra le 4 juin au Havre et aura pour thème les 500 ans du Havre. L'objectif est de parvenir à récolter 100 000 € pour la recherche et pour les associations accompagnant les femmes atteintes d'un cancer, en faisant participer 15 000 femmes. Ce sont 76 500€ qui ont été remis en 2016 à 7 associations :

- Ligue contre le cancer 38 000€,
- Le Havre Contre le Cancer 7 500€,
- Emma 5 000€,
- Cerica 7 000€,
- Recomfor 7 000€,
- AVML76 20 000€,
- et Cami 10 000€.

Dans le cadre de la distribution alimentaire menée par le CCAS, des bénévoles ont émis l'idée en janvier dernier de créer une équipe harfleuraise. Une vingtaine de bénévoles sont d'ores et déjà inscrites pour participer. Le nom de l'équipe sera « les bénévoles ont du cœur ».

Vous êtes attendus nombreuses et nombreux pour soutenir notre équipe le 4 juin prochain.



Départ de la rue Marceau et arrivée à la plage

9h00 : départ de La Petite Foulée

10h00 : départ pour les 6 km

A partir de 10h20 : arrivée des participantes à la plage

Course de l'Amazone - Dimanche 4 juin

Renseignements et inscriptions :

<https://www.courselamazone.com>

La Forge en mode « dancefloor »

Gala de danse de l'ASHB

L'Association Sportive d'Harfleur Beaulieu vous convie à son gala de danse les samedi 13 et dimanche 14 mai à la Forge dans la grande salle du Creuset. Tous les styles de danse seront mis à l'honneur à travers plusieurs tableaux hauts en couleur et en musique.

Trois groupes seront présents. La danse africaine présentera trois danses sur des rythmes de Guinée et du Congo, la gym fitness présentera 4 danses de styles variés et deux démonstrations de step.

Enfin, le show-dance présentera une douzaine de danses allant du classique au hip-hop.

Renseignements pratiques

Les ventes des places se feront directement à la Forge, le samedi 13 mai à partir de 9h et durant toute la journée.



Et également avant les séances.

4 € pour les adultes 2 € pour les enfants.

le samedi ouverture des portes à 19h30 début 20h, le dimanche ouverture à 14 h30 début à 15h.

Une buvette sera assurée.

Danses sportives avec l'UNNS

L'association Sportive du collège Pablo Picasso, et l'UNSS district danse, organisent le mercredi 31 mai 2017 à 19h une représentation de chorégraphies des associations sportives de danse.

La Forge - Prix d'entrée 2 €.

Danses avec l'ALH

De son côté, l'Amicale Laïque d'Harfleur organise son spectacle annuel de danse.

Rendez-vous le samedi 3 juin à la Forge

Renseignements ALH École des Caraques

La passion du goût !

Suite à différents départs, la ville vient de recruter trois nouveaux cuisiniers au sein de la cuisine centrale municipale. Leur tâche préparer l'ensemble des repas pour les écoles, la RPA des 104, les crèches, les repas livrés pour les personnes isolées. Bienvenue à ces nouveaux professionnels qui viennent mettre leurs compétences à disposition du service public de restauration municipale.

Christophe Claereboudt, Chef de production - 44 ans

Xavier Fleury, Cuisinier pâtissier - 48 ans

Fabrice Grenier, Cuisinier - 51 ans



Echo des commerces et marchés

Camion pizza à Beaulieu

Depuis le début du mois d'avril, vous pouvez retrouver tous les jeudis matin lors du Marché de Beaulieu, le samedi et le dimanche soir, place Guy de Maupassant de 18h à 21 heures le camion « Pizza Cilou ».

Afin de diversifier l'offre, une nouvelle pizza vous sera proposée chaque mois.

Possibilité de commander au 06 20 74 19 28



Faire ses courses à Harfleur, c'est pratique et sympa !

Chaque jeudi matin place Guy de Maupassant et chaque dimanche matin places d'Armes et dans le centre ville laissez vous séduire par les produits des étalagistes des deux marchés harfleurais. Vous pourrez également, en venant à ces marchés, profiter de l'offre commerciale des commerces sédentaires de Beaulieu et du centre ville qui vous accueillent tout au long de la semaine.

Réouverture du magasin Vidal Casino

Bonne nouvelle pour les habitants de Beaulieu, le commerce d'alimentation générale fermé depuis de longs mois pour raisons de santé, va ré-ouvrir courant mai avec un nouveau gérant. Nous reviendrons dans notre édition de juin sur cette reprise d'activité qui va venir conforter les autres commerces de la place Guy de Maupassant.



Rendez-vous pour les chineurs

Fleurville

L'Amicale Laïque de Fleurville organise son vide-greniers le dimanche 21 mai 2017 de 8h à 18h à l'école de Fleurville. Restauration sur place, stand de coiffure, de maquillage et exposition de photos. Un groupe de musicien animera cette journée.

Centre ville

Les parents d'élèves de l'école des Caraques vous attendent le dimanche 14 mai 2017, de 8h00 à 18h00, pour leur vide grenier annuel.

Entrée visiteurs 1 €, restauration rapide sur place.

Le
bruit
DES
MOTS

Le Bruit des mots 2017

Rendez vous les 18, 19, 20 et 21 mai pour la nouvelle édition du "BRUIT DES MOTS" !

Ce véritable festival de la parole (sous toutes ses formes) viendra à votre rencontre, aussi bien à la bibliothèque qu'à la Forge, au Centre de Loisirs les 2 Rives que sur la Place Maupassant à Harfleur- Beaulieu.

Cette année, la parole c'est aussi l'image, le "muet", parce que les histoires peuvent aussi se raconter sans mot mais en musique.

Le Bruit des mots sera l'occasion de découvrir aux quatre coins de votre ville, des animaux en folie, un monsieur Hulot aussi drôle qu'énigmatique, la Licorne et son trésor fabuleux, ou encore Monsieur Papillon et ses histoires si poétiques.

A vos agendas, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges !

Retrouvez le programme complet dans la rubrique agenda de votre Zoom

Prochain Conseil Municipal : lundi 15 mai - 18h - Salle du parc - La séance est publique

Prochain conseil de la Codah : jeudi 18 mai - 18h - Hôtel de ville du Havre

La séance est publique

Collectif anti-expulsions locatives

Depuis plus de 30 ans la Municipalité agit concrètement pour qu'aucune famille harfleuraise ne se retrouve sans toit pour raisons sociales. Dans le cadre des actions menées contre les expulsions locatives des familles en difficultés, Mme le Maire réunit le collectif anti expulsions le mardi 16 mai prochain à 18h.

Si vous souhaitez vous associer à ce collectif, merci de contacter Mme le Maire Cabinet du maire 02 35 13 30 10 cabinet@harfleur.fr

Pour des vacances animées et pleines de Pep's

Je m'inscris dès maintenant



Cet été, les vacances proposées par toute l'équipe du Pôle Familles de la ville vous réservent bien des surprises. Contes, grands jeux, ateliers de costumes et de décors, sorties dans la région, nuits de camping, activités sportives...les animateurs se sont mis en quatre pour concocter un programme ludique qui fera la part belle à l'imaginaire, à la découverte, à l'innovation et tout cela dans une ambiance mêlant rires, chansons et bonne humeur !

Pour les 3/6 ans, le centre Dolto fera partir les tout petits au pays des contes pour un été féérique en juillet et pour une découverte des métiers (pompier, zoologue ou même aventurier!) en août.

Les 6/11 ans ont eu rendez-vous au centre de loisirs des 2 rives avec un mois de juillet consacré aux voyages dans le temps de l'antiquité à notre époque et en août la découverte de la citoyenneté et des métiers.

Les 5 / 11 partiront entre 1 et 3 nuits, selon l'âge, pour chaque session.

Pour les 8 / 15 ans les passeports vacances proposent des activités sportives avec des stages le matin (judo, sports américains, aviron ou encore équitation...) et des activités à la carte l'après midi.

Infos pratiques

Centre de loisirs Dolto 3/ 6 ans
Du 10 juillet au 4 août et du 7 au 31 août

Centre de loisirs des 2 rives 6/ 11 ans
Du 10 juillet au 4 août et du 7 au 31 août

Horaires pour les 2 centres
de 9h00 à 17h00
(accueil échelonné de 8h00 à 18h00)
avec restauration le midi

Passeports vacances 8 / 15 ans
Du 10 juillet au 31 août 2017
Horaires et lieux de rendez-vous transmis lors de l'inscription

Où et comment s'inscrire ?
Du 2 mai au 31 mai 2017
Pôle Accueil Population
et Pôle de Beaulieu
Tarif en fonction du quotient familial

Une question ?
Pour toute question administrative :
Pôle Accueil Population
au 02 35 13 30 23
ou **Pôle de Beaulieu**
au 02 35 51 10 51
Pour toute question pédagogique :
Service enfance famille
au 02 35 13 30 90 ou 02 35 13 39 85

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie Morisset
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237

Urgences

Tél. prioritairement
Samu : 15
Pompiers : 18
Police : 17

Sinon, téléphonez à la mairie au
02 35 13 30 00
Un répondeur vous donnera le nom et le numéro de téléphone de la personne d'astreinte.

Info Lia

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramway :
<http://www.transports-lia.fr/ou sur smartphone>
« LiA les lignes de l'agglo »

Allo CODAH ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?
pour toute question sur la CODAH, un seul numéro : 02 35 22 25 25
Rendez-vous sur
www.agglo-lehavre.fr

Programme des animations retraités

Vendredi 5 mai

Conférence

sur la maladie d'Alzheimer

et les pathologies apparentées,

Rendez-vous avec «Albertine»

De 14h à 16h - À La Forge

Pour les familles et

les professionnels

Entrée gratuite



Lundi 22 mai

Soirée cartes : manille, tarot

20h à la rpa

À venir prochainement :

Jeudi 1^{er} juin

Réunion d'information sur les ateliers

« équilibre et vous »

10h à la rpa

Vendredi 16 juin

Après-midi visite des Jardins Suspendus

Visite libre des Jardins Suspendus,

goûter au salon de thé

de l'Orangerie,

découverte des serres

Tarif 14€

Inscriptions du jeudi 11

au mercredi 17 mai



Mardi 9 mai

Dictée

14h30 à la rpa

Lundi 15 mai

Après-midi récréatif avec la chorale

« Ensemble pour chanter »

18h à la rpa

Mercredi 17 mai

Repas anniversaire

Thème «LES 500 ANS DU HAVRE»

Inscription jusqu'au 9 Mai

Vendredi 19 mai

Sortie découverte Eco domaine du Houvre

Visite de la ferme, atelier pédagogique autour du lait,

goûter campagnard

Pour tout renseignement, contacter

le service retraités de la ville au 02 35 45 34 08.

Élection présidentielle

Le second tour de l'élection présidentielle

aura lieu le dimanche 7 mai

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h

à 19h

Vote par procuration

Vous ne pourrez pas être présent à Harfleur

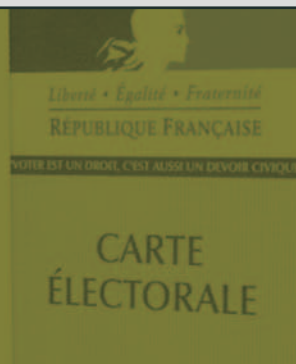
le jour du vote ? Vous pouvez donner

procuration à une personne qui votera pour

vous. Pour faire enregistrer votre procuration

vous devez vous présenter au commissariat de police de votre domicile ou de votre lieu de travail afin d'y remplir l'imprimé officiel. Vous pouvez le télécharger sur le site service-public.fr rubrique : papiers citoyenneté.

Renseignements : Service élections - Pôle accueil Population et Pôle administratif de Beaulieu



Carnet

Naissances :

22/03/17 AUBLE Candice

29/03/17 LEMOINE Tristan

Décès :

06/04/17 BEAUFILS Jean-Michel

15/03/17 TECHER Michel

16/03/17 BIMONT Yvette

22/03/17 DEVESLY Désiré

Groupe communiste et républicain

Des moyens pour la santé, c'est indispensable

Les campagnes électorales en cours abordent à juste titre le thème des déserts médicaux, c'est à dire de la qualité de notre réseau de soins, question qui nous touche tous au quotidien.

On peut ainsi voir, dans le débat actuel, que les solutions ne sont pas que locales puisque toutes les villes sont confrontées à cette question. Des orientations nationales nouvelles fortes sont indispensables : il faut déjà former plus de médecins en supprimant le numerus clausus, redonner des moyens aux hôpitaux et non les diminuer comme voulait le faire, il y a quelques semaines l'Agence Régionale de la Santé pour l'Hôpital du Havre. Mais sans attendre, notre municipalité agit concrètement depuis des années pour conforter le pôle médical

harfleurais. En raison de choix budgétaires mais surtout d'une «volonté politique» nous n'avons pas souhaité prendre en charge la construction d'un pôle médical. Nous estimons que notre rôle est de mettre en relation, d'accompagner avec des infrastructures (routes et aires de stationnement) comme pour toute entreprise privé souhaitant se développer dans notre ville, des promoteurs et des demandeurs. A ce jour 34 professionnels sont installés sur Harfleur et de nouvelles installations vont bientôt avoir lieu. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, l'action d'une ville ne peut être efficace que dans le cadre d'une politique nationale volontariste et tournée vers les besoins des gens....

Yoan Lefranc
Président du groupe

Groupe socialiste et républicain

Excusez- nous d'insister !

Quand on regarde l'état des finances d'Harfleur on se désole et quand on se compare aux autres villes... on se désole encore plus ! Des 14 communes de 8000 à 10000 habitants du département, Harfleur est la seule qui affiche un autofinancement négatif depuis 12 ans. L'augmentation de 3% des impôts locaux est non seulement injuste pour les petits contribuables, mais ressemble encore à de l'enfumage. En clair, si les choses n'évoluent pas sérieusement les Harfleurais devront payer encore plus dans les années à venir et ceci pour combler la dette générée par le goût de grandeur de certains. C'est pourquoi, face à la situation inquiétante dans laquelle se trouve la ville nous avons décidé de voter contre un budget pas à la hauteur des économies

à réaliser et des défis à venir. Soyons clairs, ce n'est pas la faute de l'état si des personnes élues en confiance ont décidé de nous doter d'un palais culturel hors de prix et de ne pas avoir envisagé de partager les moyens matériels et humains avec les autres villes de l'agglomération. Parce que pour ces élus, il n'est pas question de s'associer avec des gens qui ne sont pas de leur bord politique. Nous disons que l'aveuglement partisan a ses limites et doit impérativement cesser lorsqu'on commence à surtaxer des gens qui ne sont pas riches. Le revenu des Harfleurais est parmi les plus faibles de l'agglomération alors que le budget alloué à Harfleur est des plus confortables, à l'exception de Gonfreville. Cherchez l'erreur !!

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe

Groupe d'opposition, «Harfleur, bleu marine»

Dans le nouveau budget 2017, la municipalité a décidé d'augmenter les impôts locaux des Harfleurais de 3%. Mais dans quelle utilité ?

Améliorer la sécurité dans notre ville ? Au vu des derniers actes de délinquance sur certains commerces et plus généralement dans notre commune, Madame le maire ne devrait-elle pas prioriser ce poste ?

Revaloriser l'attractivité commerciale de Harfleur ? Notre marché dominical est en train de disparaître et les magasins ferment les uns après les autres. Madame le maire ne devrait-elle pas s'attacher à sauver nos commerces locaux ?

Renflouer la dette de la municipalité ? Voilà le réel problème de notre ville. Plus de 50 ans de gestion

communiste ont mené Harfleur au bord de la ruine. La mairie n'a jamais osé dire la vérité aux Harfleurais, la transparence n'étant pas la vertu de la gauche. Les habitants des villes administrées par le FN sont des habitants heureux. a, 73% d'entre eux, selon un récent sondage Ifop - Fiducial, un score de dix points supérieur à d'autres villes de taille comparable. Les habitants de ces onze municipalités plébiscitent le dynamisme et l'autorité dont font preuve leurs nouveaux édiles frontistes sans avoir augmenté impôts

Stéphane Leroux
Président du Groupe

A vos Agendas !

Associations

Gala de danse de l'A.S.H.B.

Samedi 13 à 20h et dimanche 14 mai à 15h

Entrée adulte 4€, enfants 2€

La Forge



À venir en juin :

Repas Fête des mères de l'UNRPA

Judi 15 juin à partir de midi

Réservation à Mme Liot Fabienne 02 35 45 72 68

Tarif : 20 €/personne - La Forge

« Magic cheer's »

Samedi 17 juin à 20h

Spectacle de danse Cheerleading

Association Les Salamandres

Réservation au 06 24 47 54 77

Entrée : adultes 8€ moins de 12 ans 4€ - La Forge



Broderie du Secours Populaire

Mardi 16 et mercredi 17 mai de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

La Forge - La Taillanderie



Rencontre UNSS district danse

Mercredi 31 mai à 19h

Association Sportive

du Collège Pablo Picasso

Entrée 2€ - La Forge



« Tu seras reine princesse »

Vendredi 23, samedi 24 juin à 20h30 et dimanche 25 à 15h

Spectacle musical - Association Ô Petit Pesteacle

Réservation au 06 24 47 54 77

ou info@opetitpesteacle.fr

La Forge - Entrée : adultes 10€ mineurs et étudiants 8€



La Forge

« Le Havre : de la Préhistoire à la Révolution »

Jusqu'au 21 mai

Exposition - Tout public

Dans le cadre de l'opération Harfleur, berceau de l'estuaire



L'art d'avoir toujours raison V2 [et de se faire détester de tous]

Vendredi 12 mai à 20h30

One man show - De et par Ismaël Habia

Tarifs : de 4,50€ à 8,50€



« Le Havre avant Le Havre, mythes et réalités »

Du 24 mai au 5 octobre

Exposition - Tout public - Association des Amis du Musée

Le
bruit
DES
MOTS

Festival « Le bruit des mots » du 18 au 21 mai

Le
bruit
DES
MOTS

« Scènes de bêtes »

De la Cie « Les p'tites histoires en n'ombre »

Judi 18 mai - 10h

Spectacle petite enfance - Hors-les-murs - Gratuit sur inscription



« Les vacances de M. Hulot »

Avec la « Cie des amis de Fantomus »

Vendredi 19 mai - 20h30

Ciné-concert - La Forge

Tarifs : plein harfleurais adulte 6€/ ext 8,50€

et -25 ans plein harfleurais 4,50€/ext 6€



« Chasse au trésor : Le secret de la Licorne »

Par l'association « Touche d'histoires »

Samedi 20 mai - 14h et 15h30

Grand jeu familial - Hors-les-murs

Gratuit sur inscription



« Monsieur papillon »

De la « Cie des voyageurs imaginaires »

Dimanche 21 mai - Entre 11h et 12h30

Lecture pour public en balade - Hors-les-murs - Libre

